

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes tenue le 28 juin 2022 à 19 h, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Normand Boisclair, membre parent, président
- Madame Christine Bourgeois, membre du personnel professionnel non enseignant
- Monsieur Gilles Cazade, membre parent, vice-président
- Madame Marie-Noëlle Dalpé, membre du personnel enseignant
- Monsieur Christian Descôteaux, membre du personnel – direction d'établissement
- Madame Angèle Latulippe, membre du personnel d'encadrement
- Madame Claudine Loïselle, membre du personnel de soutien
- Monsieur Jean-François Lortie, membre de la communauté – issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- Monsieur Salvatore Mancini, membre parent
- Madame Anne Monney, membre parent
- Monsieur Vincent Raymond, membre de la communauté – âgé de 18 à 35 ans

ABSENCES :

- Monsieur Francis Lafortune, membre de la communauté – issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
- Monsieur Arnaud Seigle-Goujon, membre de la communauté – expertise financière, comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
- Monsieur Eric Trudeau, membre de la communauté – expertise en gouvernance et éthique
- Madame Marie-Ève Turcotte, membre parent

PARTICIPE :

- Monsieur Luc Lapointe, directeur général

ASSISTENT :

- Madame Annie De Noury, directrice générale adjointe
- Madame Linda Fortin, directrice générale adjointe
- Madame Isabelle Laflamme, directrice générale adjointe
- Madame Iris Montini, directrice générale adjointe
- Madame Catherine Houpert, secrétaire générale
- Madame Nathalie Mc Duff, directrice du Service des ressources éducatives
- Madame Marie-Andrée Thibault, directrice du Service des ressources financières

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Normand Boisclair, président, ayant constaté le quorum, ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé, en déplaçant le point 9.1 après le point 10.3.

3. RÉOLUTIONS EN BLOC

3.1 Approbation du procès-verbal du 7 juin 2022

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022 est approuvé tel que rédigé.

4. SUIVI AUX DERNIÈRES SÉANCES

Néant

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant

6. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

7. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comme mentionné à la rencontre préparatoire du 21 août dernier, lors de chaque séance du Conseil d'administration, le directeur général dépose un État de situation relatif au cheminement des priorités annuelles. Par ailleurs, des éléments de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite font l'objet d'une présentation lors des différentes séances, dans les points d'information.

8. RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS

Les responsables de chaque comité présentent un bref résumé des sujets abordés lors des rencontres tenues depuis la dernière séance du Conseil d'administration.

9. POINTS DE DÉCISION

Service des ressources financières

9.2 Budget des établissements pour l'année scolaire 2022-2023

Madame Marie-Andrée Thibault, directrice du Service des ressources financières, présente ce point.

Chaque établissement du Centre de services scolaire des Patriotes a établi ses prévisions financières pour l'année scolaire 2022-2023. Ces prévisions constituent le budget initial de l'établissement basé sur la clientèle prévue selon les inscriptions du printemps. Ces prévisions seront révisées à l'automne 2022 pour tenir compte de la clientèle réelle du 30 septembre 2022.

L'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le centre de services scolaire approuve le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

Tous les budgets 2022-2023 des écoles et des centres ont été adoptés par leurs conseils d'établissement.

CA-054-06-22

Il est proposé :

D'approuver le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre d'éducation des adultes des Patriotes et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2022-2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3 Budget du CSSP pour l'année scolaire 2022-2023

Madame Marie-Andrée Thibault, directrice du Service des ressources financières, présente ce point.

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3), le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2022-2023.

Ce budget prévoit un surplus de 1 650 \$ et présente des revenus de 477 442 435 \$ et des dépenses de 477 440 785 \$.

Le produit de la taxe scolaire au montant de 41 326 603 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 31 255 328 \$;
- Un nombre de 102 027 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;
- Un taux de 0,10240 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2022-2023.

CA-055-06-22 Il est proposé :

D'adopter et transmettre au ministre de l'Éducation le budget 2022-2023 de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette du Centre de services scolaire des Patriotes prévoyant des revenus de 477 442 435 \$ et des dépenses de 477 440 785 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Néant

11. POINTS D'INFORMATION

Service des ressources éducatives

11.1 Mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite | Présentation de l'initiative 3.5 : *Soutien particulier en orthopédagogie pour certains milieux*

Madame Nathalie Mc Duff, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce point.

L'initiative 3.5, *Soutien particulier en orthopédagogie pour certains milieux*, permet de soutenir les orientations 1 et 2 du PEVR.

Par cette initiative, un accompagnement accru est offert par du personnel de l'équipe du Service des ressources éducatives (coordonnatrice, orthopédagogues professionnelles, conseillers pédagogiques, analyste) pour certains milieux en lien avec les zones de vulnérabilité identifiées afin d'augmenter la réussite des élèves. Le calcul d'un indice tenant compte des résultats en français (lecture et écriture) et en mathématique des élèves de la 1^{re} à la 3^e année a permis de cibler les milieux bénéficiant de cet accompagnement.

De plus, l'utilisation de paramètres permettant l'introduction de la réussite scolaire des élèves comme critère à prendre en considération dans la répartition des ressources en orthopédagogie a été mise de l'avant. Ce sont donc les écoles ayant un indice le plus élevé qui ont bénéficié d'un ajout en orthopédagogie (initiative 3.1.2 : Répartition de certaines ressources) et qui ont reçu un accompagnement accru par le personnel de l'équipe du Service des ressources éducatives.

Pour faciliter l'analyse des résultats, des tableaux de suivi ont tout d'abord été élaborés par une analyste du Service des ressources éducatives.

Certaines équipes-écoles ciblées par l'initiative 3.5 ont manifesté le besoin d'avoir un accompagnement par des conseillers pédagogiques pour améliorer leur compréhension du modèle de la réponse à l'intervention (RàI), modèle sur lequel repose une organisation efficace des services complémentaires.

Aussi, plusieurs orthopédagogues novices ont eu un accompagnement accru par une orthopédagogue professionnelle du Service des ressources éducatives.

Par ces différentes actions, plusieurs écoles ciblées par l'initiative 3.5 ont su répondre à davantage de besoins des élèves en bonifiant leurs pratiques et en améliorant l'efficacité de leur service en orthopédagogie.

En prévision de l'an prochain, le service d'orthopédagogie au primaire a été bonifié et l'indice de réussite sera maintenant calculé à partir des résultats de la 1^{re} à la 6^e année en français et en mathématique afin de mieux représenter la réussite de chacune des écoles.

Service des ressources financières

11.2 Budget des services pour l'année scolaire 2022-2023

Madame Marie-Andrée Thibault, directrice du Service des ressources financières, présente ce point.

Chaque service du Centre de services scolaire des Patriotes a établi ses prévisions financières pour l'année scolaire 2022-2023. Ces prévisions constituent le budget initial des services et pourraient être révisées au besoin. À titre informatif, un rapport sommaire du budget initial est présenté pour chaque unité administrative.

Direction générale

11.3 Reddition de comptes relative aux pouvoirs de transfert et d'expulsion d'un élève

Mesdames Annie De Noury, Linda Fortin et Isabelle Laflamme, directrices générales adjointes, présentent ce point.

La reddition de comptes relative au *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs* précise que le Conseil d'administration est informé à deux reprises pendant l'année scolaire des situations où une des directrices générales adjointes a transféré (article 36) un élève d'école pour une cause juste et suffisante à la demande d'une direction d'école et où une directrice générale adjointe a expulsé (article 37) un élève de toutes les écoles du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) à la demande d'une direction d'école.

REMERCIEMENTS | MEMBRES DU CA TERMINANT LEUR MANDAT

Les membres du Conseil d'administration soulignent la fin du mandat et remercient les personnes suivantes, qui ont fait partie de la première mouture du CA, depuis son entrée en fonction en octobre 2020. Il s'agit de :

- Monsieur Normand Boisclair
- Madame Marie-Noëlle Dalpé
- Monsieur Francis Lafortune

- Madame Angèle Latulippe
- Madame Anne Monney
- Monsieur Vincent Raymond
- Monsieur Arnaud Seigle-Goujon

Ces membres terminent leur mandat le 30 juin 2022.

REMERCIEMENTS | NORMAND BOISCLAIR

Monsieur Normand Boisclair terminera son mandat à titre de membre parent et président du Conseil d'administration, le 30 juin.

Depuis 15 ans, dont 12 au Centre de services scolaire des Patriotes, il s'est impliqué comme parent auprès des différentes instances scolaires.

Il a été membre et président du conseil d'établissement de l'école primaire Le Tournesol et des conseils d'établissement des écoles secondaires Polybel et Ozias-Leduc.

Il est également membre du Comité de parents depuis 2010 et en a été le président de 2015 à 2021.

À ce titre, il a animé les séances de formation annuelles offertes aux nouveaux membres et aux présidents des conseils d'établissement, en collaboration avec la direction générale.

De plus, il a été commissaire-parent au conseil des commissaires de 2017 à 2020 et a fait partie du comité de transition de février 2020 jusqu'à l'entrée en fonction du conseil d'administration en octobre 2020.

Depuis l'entrée en fonction du conseil d'administration en octobre 2020, il a assuré la présidence, en plus d'être responsable du Comité de gouvernance et d'éthique.

Les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres de la direction générale reconnaissent son implication, sa rigueur et son désir constant de prendre les meilleures décisions, dans l'intérêt de tous les élèves.

CA-056-06-22 Il est proposé :

De remercier monsieur Normand Boisclair pour son implication des douze dernières années au sein des différentes instances du Centre de services scolaire des Patriotes.

De souligner son engagement soutenu et son apport de grande qualité aux différentes instances de gouvernance au sein de la Commission scolaire puis du Centre de services scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Direction générale

9.1 Évaluation du directeur général

Huis clos

CA-057-06-22 Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 55.

Retour à l'assemblée publique

CA-058-06-22 Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 45.

Chaque année le directeur général présente un plan d'action en début d'année et fait rapport à ce sujet en fin d'année au Comité d'évaluation.

Le Comité d'évaluation du directeur général a reçu le rapport de celui-ci et a préparé un rapport d'évaluation à ce sujet.

Ce rapport d'évaluation a été présenté à huis clos à l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

CA-059-06-22 Il est proposé :

Que le Conseil d'administration adopte le rapport du comité d'évaluation du directeur général, tel que présenté.

Monsieur Normand Boisclair demande le vote :

6 votes pour

0 vote contre

5 abstentions

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

En application de l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* les cinq membres représentants du personnel se sont abstenus de voter.

Service du secrétariat général et des communications

11.4 Reddition de comptes sur les procédures judiciaires en cours

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce point.

La reddition de comptes relative au *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs* précise que le Conseil d'administration est informé à deux reprises pendant l'année scolaire des procédures judiciaires en cours impliquant le Centre de services scolaire des Patriotes (en demande ou en défense) à l'exclusion des matières de relations de travail (article 17).

11.5 Bilan des travaux du CA

Lors de leur rencontre du 30 mars 2021, les membres du Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ) ont déterminé les modalités qui seront utilisées pour établir le bilan des activités du Conseil d'administration (CA) et des comités de travail.

Ce bilan s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue visant à assurer l'efficacité du CA tant au plan individuel pour chacun des membres, qu'au plan collectif pour l'ensemble du CA (processus), qu'au niveau fonctionnel, soit les résultats attendus dans des décisions du CA sur le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Le bilan des activités du CA s'inscrit également dans une approche collaborative et dans une démarche de planification d'une partie des travaux des membres pour la prochaine année scolaire.

Les membres ont rempli individuellement un questionnaire d'évaluation. Les réponses ont été analysées par les membres du Comité de gouvernance et d'éthique, lors de la rencontre du 13 juin 2022.

Le président tient un échange avec l'ensemble des membres, à huis clos, au sujet des constats qui se dégagent des réponses reçues.

Huis clos

CA-060-06-22 Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 55.

Retour à l'assemblée publique

CA- 061-06-22 Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21 h 10.

12. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL

Ce point a été traité durant le huis clos du point précédent.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, à 21 h10 la séance est levée.

Président

CH/lc

Secrétaire générale